

Mercenaires Le business de la guerre

Par Mauro Bulgarelli et Umberto Zona

A une époque où les interventions militaires ressemblent à des coups de filet policiers, où l'usage de la force, modulé selon toutes ses nuances, devient une partie intégrée des technologies du pouvoir, où la guerre et la paix convivent en se recombinaut à taches d'encre sur la planète, la condition de ceux qui prennent part activement aux conflits – mercenaires, consultants, « coopérants professionnels » – est le résultat d'une migration entre leur condition de civil et celle, à différents titres, de militaire. La flexibilité n'épargne personne : de Mrs. Karpinski, la générale d'Abou Ghraib, qui passe de son activité civile de consultante financière à celle de *renard du désert*, jusqu'au videur qui se transforme à la demande en *Terminator*, les nouvelles guerres s'abreuvent dans une immense armée de réservistes professionnels, capables de vivre la paix en tant que soldats et la guerre en tant que civils.

Nous publions ici avec l'aimable autorisation des auteurs et de l'éditeur des amples extraits de « *Mercenaires : Le business de la guerre* ».

Mauro Bulgarelli est député italien des Verts.

Umberto Zona est chercheur et journaliste.

Pour l'instant, ce livre n'est publié qu'en Italie.

©2004, NdA Press.

Traduction par nos soins.



Mauro Bulgarelli Umberto Zona
altremappe.org

Mercenari
Il business della guerra



Mauro Bulgarelli et Umberto Zona,
« *Mercenari. Le business de la guerre* ».

©2004, NdA Press.

Des condottieri à l'approvisionnement extérieur de guerre

Il faut rappeler à ceux qui pourraient considérer le mercenariat comme une sorte de « dégénérescence » dans l'histoire des armées que les forces armées modernes naissent justement des forces mercenaires. Depuis l'Antiquité, les dépositaires de « l'art de la guerre » ont été les corps mercenaires : les archers crétois, *misthophoroi* (mercenaires) protagonistes de la longue guerre du Péloponnèse ; les chevaliers de Numidie, les *frondeurs* des Baléares (dont on raconte qu'ils devaient, enfants, se procurer leur nourriture avec leur fronde), ou, finalement, les *rônins*, les samourais mercenaires japonais. Au bas moyen-âge, les grandes compagnies, gérées par des professionnels de la guerre, mettaient à disposition des seigneuries des armées entières ou des corps spécialisés, comme les deux mille arbalétriers génois qui se battirent pour l'armée française à la bataille de Crécy, en 1346.

(...)

La première tentative de constituer une armée nationale remonte à la guerre de Trente Ans (1618-1648), à l'initiative de Gustave Adolphe de Suède, mais il faudra attendre 1792, quand Louis XVI refusa de ratifier la dissolution de sa garde personnelle et ordonna le recrutement d'une armée, pour avoir la première conscription de masse, celle de Valmy. Le 23 août 1793, en pleine Révolution, fut approuvé par la Convention nationale conduite par Robespierre le « décret de mobilisation de masse du peuple français », qui prévoyait la conscription de tous les hommes de 18 à 25 ans non mariés ou veufs sans enfants. L'obligation de recrutement créa le *citoyen-soldat*, en éliminant la différence entre combattant et civil, et substituant à la *guerre en dentelles* de l'*ancien régime* la guerre totale à l'enseigne du « feu, de l'acier et du patriotisme ». Aux petites armées des dynasties, qui étaient formées par des professionnels de la guerre, se substituèrent les « nations en armes ». La guerre devint *publique*, entrant dans sa phase héroïque et recevant une légitimation, éthique et de droit, jamais connue auparavant.

(...)

Aujourd'hui, on pourrait dire que la guerre renoue avec sa tendance mercenaire, après la longue parenthèse représentée par l'épopée des Etats-Nations, lesquels, en se servant de la conscription, ont utilisé leur propre population en tant que chair à canon. Le recrutement de masse a connu son déclin définitif avec la fin de la Guerre froide, événement qui mit un terme à l'accumulation de forces militaires terrestres par les deux superpuissances. Il suffit de penser qu'entre 1987 et 1994, les effectifs militaires dans le monde sont passés de 28.320.000 à 23.500.000, et qu'aujourd'hui ils sont estimés autour de 20.000.000. En parallèle, on considère que les personnels des CMP (Compagnies militaires privées) ont augmenté vertigineusement de 1994 à aujourd'hui : de 30.000 à plus de 300.000 unités. Les dépenses militaires, en revanche, sauf une brève parenthèse au milieu des années 90, ont recommencé à augmenter depuis 1998 : Le *International Institute of Strategic Studies de Londres* (Iiss) estime à environ 830 milliards de dollars le montant des dépenses militaires mondiales en 2001. Ce chiffre est de loin inférieur à celui d'aujourd'hui, puisqu'il ne tient pas compte des investissements massifs de l'après-11 septembre, mais il est déjà supérieur de 25% par rapport à 1998.

L'augmentation des troupes mercenaires s'est nourrie d'une série de phénomènes parallèles, dont le premier est l'abolition du service national dans plusieurs pays en faveur d'une armée professionnelle. Ceci a réduit grandement le nombre d'effectifs utilisables au combat et la modeste rétribution réservée aux militaires de carrière a favorisé l'exode vers les compagnies privées. En deuxième lieu, l'effondrement de l'appareil militaire soviétique a déversé sur le marché des dizaines de milliers de soldats, souvent membres des forces d'élite et porteurs de *savoir-faire* militaire, qui ont allongé les files devant les bureaux de recrutement des Compagnies militaires privées. Finalement, le caractère éminemment « régional » des conflits modernes a créé une demande de troupes d'intervention rapides, légères, capables d'assumer des fonctions de police ou de sécurité sans être assujetties aux restrictions opérationnelles du code de guerre et du droit international.

Le soi-disant après-guerre irakien a exposé à la lumière le phénomène des sociétés mercenaires dans toute son extension. Des dizaines de milliers d'« agents de sécurité » des nationalités les plus diverses – Etats-uniens, Russes, Bulgares, Italiens, Sud-africains, Salvadoriens, jusqu'aux Gurkhas et aux Philippins – sont en train de mener une guerre privée à l'intérieur même de la guerre privée des USA : ils défendent les sièges des multinationales et des ambassades, gardent des puits de pétrole, livrent la logistique et défendent les installations des mêmes troupes régulières, gèrent les prisons et torturent les prisonniers, effectuent des opérations secrètes pour le compte des services de renseignements des nations participant à l'occupation, tuent et, bien sûr, sont tués. L'opinion publique mondiale n'a découvert leur existence qu'après que quatre mercenaires de la firme Blackwater eurent été massacrés à Falloujah. Mais déjà pendant la première guerre du Golfe les troupes en *approvisionnement extérieur* comptaient environ 20.000 hommes et ont été employées dans les (rares) affrontements à terre du conflit.

L'augmentation des troupes mercenaires s'est nourrie d'une série de phénomènes parallèles, dont le premier est l'abolition du service national dans plusieurs pays en faveur d'une armée professionnelle. Ceci a réduit grandement le nombre d'effectifs utilisables au combat et la modeste rétribution réservée aux militaires de carrière a favorisé l'exode vers les compagnies privées. En deuxième lieu, l'effondrement de l'appareil militaire soviétique a déversé sur le marché des dizaines de milliers de soldats, qui ont allongé les files devant les bureaux de recrutement des Compagnies militaires privées.

Les intérimaires de la guerre

Les agences de renseignement sont autorisées à conclure des contrats ou des accords pour la fourniture de biens ou services avec des compagnies privées ou des institutions qui opèrent dans les Etats-Unis et ne sont pas tenues à révéler le patronage de tels contrats ou accords pour des buts autorisés de défense nationale.

Executive order 12333 du 4 décembre 1981

Ronald Reagan, avec l'Executive order 12333, qui corrigeait des textes précédents, ordonnait : « Aucune personne dépendante ou agent du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique ne peut prendre parti ou conspirer pour participer à des homicides ». Cette dernière version (depuis que le président Ford avait ordonné l'interdiction de l'assassinat politique en 1977, NDLR) n'a plus été modifiée par les présidents successifs et reste donc en vigueur. Pourtant, le texte est extrêmement ambigu, par sa brièveté et parce qu'il ne clarifie pas, en relation au thème de la Défense nationale, ce qu'on entend exactement par « assassinat ». En fait, cette question redevint d'actualité après l'attentat des Twins Towers, à la suite duquel une grande partie du monde politique américain a demandé la révocation dudit Executive order en vue de l'élimination de Saddam Hussein et d'Oussama Ben Laden.

La nouveauté la plus dangereuse introduite par le décret signé par Ronald Reagan est celle-ci : la possibilité, pour les agences de renseignement gouvernementales, de conclure des contrats ou des accords secrets avec des compagnies privées pour des services de toute nature, y compris des homicides. Mais ce n'est pas tout : les *covert actions*, opérations clandestines qui auraient été réalisées grâce à la « collaboration » des contractants privés, étaient sous la responsabilité directe et exclusive du Président. Le décret, voulu par Donald Rumsfeld et Richard Perle, a abouti à la conclusion de contrats portant sur des millions de dollars avec des agences de sécurité privées : EATSCO (Egyptian American Transport and Service Company), aux ordres de Ted Shackley (un ancien agent de la CIA que Ronald Reagan aurait mis aux commandes de l'*Opération SubGroup*, l'un des principaux organismes pour la sécurité nationale) et du général Richard Secord (impliqué dans le scandale *Iran-Contras*) ; Civilian Military Assistance, Armairco, et Wackenhut Corrections Corporation et Executive Outcomes.

De plus, l'effondrement de l'Union soviétique, survenu au terme d'une longue course aux armements, a eu pour conséquence que les Etats-Unis, désormais privés d'un adversaire qui puisse les menacer sur le plan militaire, réorganisent leur appareil militaire, en réduisant surtout les personnels permanents. Il suffit de penser qu'à la fin de la Guerre froide, les USA avaient rien qu'en Europe environ 300.000 hommes, concentrés principalement en Allemagne. Des effectifs pléthoriques après la réunification allemande, l'entrée de la Pologne et de la Tchécoslovaquie dans l'OTAN et le recul de l'armée russe aux frontières de la nouvelle Russie. L'armée américaine a subi un redimensionnement brutal dans les années 90, congédiant deux tiers de ses forces terrestres et n'utilisant dans ses forces armées que presque exclusivement du personnel volontaire. L'armée de l'ex-Union soviétique a subi, quant à elle, une contraction encore plus dramatique : elle comptait au début des années 80 environ 5 millions de soldats, qui ont été ramenés aujourd'hui à un peu plus d'un million, avec d'autres réductions en perspective. Cette réduction

Les agences de renseignement sont autorisées à conclure des contrats ou des accords pour la fourniture de biens ou services avec des compagnies privées ou des institutions qui opèrent dans les Etats-Unis et ne sont pas tenues à révéler le patronage de tels contrats ou accords pour des buts autorisés de défense nationale.

Executive order
12333

du 4 décembre 1981

drastique a été déterminée par le démantèlement du complexe militaro-industriel russe, qui recevait, jusqu'à la chute du mur, de gigantesques ressources (une moyenne de 250 milliards de dollars par an, c'est-à-dire au moins la moitié des ressources de l'Etat), et qui ne reçoit aujourd'hui que 6 milliards de dollars par an. Entre 1991 et 1997, la production militaire a diminué de 80%. Une seule donnée peut nous donner la perception de ce changement de scénario : en 1990, furent produits 1.600 chars, contre seulement cinq en 1997.

Un tel processus n'a pas concerné les seules deux superpuissances, mais bel et bien toutes les armées du monde, qui se sont réduites en l'espace de 10 ans de 6 millions d'unités. Conséquence, des centaines de milliers d'ex-militaires de carrière, dans l'impossibilité ou le refus du retour à la vie civile, se sont trouvés à la recherche d'une nouvelle occupation. Parmi eux, des membres d'unités d'élite dissoutes ou de corps spéciaux fortement redimensionnés – comme le *Groupe Alpha* soviétique – ont décidé de maintenir leurs structures pour passer en bloc dans le monde de l'entreprise privée.

Un autre résultat de cette « cure d'amaigrissement » imposée aux forces armées du monde entier a été l'introduction – souvent clandestine – de grandes quantités d'armements sur le marché international au meilleur offrant. Il s'agit non seulement d'armes légères (des fusils d'assaut comme le AK 47 ou le Colt M-16) pour une valeur de quelques milliards de dollars, mais aussi de jets supersoniques et d'hélicoptères (comme les Mi-8 et Mi-17 russes), des blindés Btr-60, des systèmes d'armement relativement sophistiqués, de l'artillerie lourde... Bref, le redimensionnement militaire a donné lieu à une réorganisation sur des bases privatisées d'un secteur significatif de l'appareil de guerre actif pendant la Guerre froide et le nouvel équilibre géopolitique a contribué à déterminer une correspondance parfaite entre la demande et l'offre, en favorisant un afflux de forces de travail et de capitaux vers les Compagnies militaires privées.

(...)

L'abysse irakien

C'est sur l'expérience mûrie en Irak de 2003 à aujourd'hui, que l'option de l'utilisation de troupes en *approvisionnement extérieur* se fait de plus en plus forte parmi les théoriciens de la *Revolution in Military Affairs*, la révolution dans les affaires militaires, dans les deux phases fondamentales qui encadrent l'activation d'un conflit : la phase préparatoire et celle successive à l'affrontement armé proprement dit. Cette tendance est une conséquence naturelle des prémisses qui inspirent la philosophie des nouvelles guerres, qui ont besoin, pour être conduites avec succès, d'être rapides, avec un petit tribut de vies humaines (surtout pour ceux qui attaquent) et avec un impact limité sur une opinion publique toujours plus réfractaire à supporter les temps de guerre. La *Revolution in Military Affairs* a montré ses limites dans « l'avant » et « l'après » irakien. Pendant la construction médiatique de l'attaque contre l'Irak, le manichéisme despotique de l'administration Bush, supporté par l'extrémisme menaçant de la théorie de la guerre préventive, a causé aversion et peur dans l'opinion publique mondiale, plutôt qu'il a suscité l'accord sur la nécessité d'anéantir le spectre terroriste, dilapidant tout le mouvement de solidarité né après l'attentat contre les Twins Towers.

A propos de l'« après-guerre », – il vaudrait mieux dire l'« après-attaque » – les USA ont mis en lumière, encore une fois, ce qui paraît être leur fragilité structurelle, c'est-à-dire la difficulté de l'administration d'enranger les fruits de la victoire militaire. Cette fois-ci, la tâche était particulièrement difficile, certes, vue la faiblesse des prétextes de l'agression, mais les avertissements n'avaient pas manqué. Max Boot, dans un article paru le 6 juillet 2003 dans le *New York Times*, se montrait très préoccupé par l'évolution de la situation irakienne, qui lui rappelait l'invasion des Philippines au début du XX^e siècle. Là aussi, l'armée régulière fut facilement battue, mais la résistance armée causa ensuite de très dures pertes parmi les Américains – plus de 4.200 morts – et un véritable bain de sang parmi les populations civiles (200.000 victimes). Boot conseillait finalement de relire le *Small Wars Manual*, « Manuel des petites guerres », un livre écrit en 1930 par des officiers des *Marines* et traitant des « opérations de guerre contre les bandits ».

Ce manuel décrit notamment la doctrine de « la carotte et du bâton » : Donner aux forces locales la tâche du maintien de l'ordre, et réserver aux envahisseurs la fonction de rouvrir les écoles et les hôpitaux, non pas par volonté humanitaire, mais simplement pour conquérir « les cœurs et les esprits ».

(...)

John Gentry, ancien commandant des Forces spéciales, mettait en garde au début de 2003, à la veille de l'attaque contre Bagdad, dans une revue de l'Ecole de guerre de l'US-Army : « La victoire militaire sera facile, mais l'occupation sera extrêmement dure, avec des conflits simultanés dans tout le pays que nos forces ne pourront pas contrôler avec la simple technologie »...

En mars 2003, dans un article du *Nation*, était rapportée l'opinion de Mark Lewis, ancien officier des Rangers, selon lequel il manquait à l'armée américaine les cadres intermédiaires indispensables à assurer la chaîne du commandement, et notamment des milliers de capitaines.

Rumsfeld n'ignorait pas l'existence de tous ces risques, mais il était d'avis de passer outre au manque de cadres et de préparation de l'armée USA en s'appuyant sur l'utilisation des contractants privés. Des entreprises globales, capables de fournir aux commissionnaires depuis les toilettes de campagne jusqu'aux mercenaires professionnels.

C'est ainsi qu'une deuxième invasion de l'Irak a commencé. Au moins 20.000 « opérateurs de sécurité » ont secondé les troupes régulières, souvent se substituant à elles dans les tâches les plus délicates et difficiles. Leur présence a été très discrète et peu visible, jusqu'à ce que la résistance irakienne ne commence à s'en occuper, les désignant comme un élément central de la stratégie d'occupation états-unienne. Bien qu'impossible à estimer exactement, on pense que pas moins de 100 techniciens et chargés de sécurité ont été tués, comme les quatre mercenaires de Blackwater à Falloujah. Et c'est justement à cette occasion, surtout à cause des circonstances particulièrement cruelles de leur mort, que l'affaire des « armées en location » est venue à la connaissance publique. Le monde a pu découvrir un autre aspect du business de la guerre, global comme les intérêts et les services de ces officines au nom très évocateur : Global Risk Strategy (une entreprise anglaise présente en Irak avec des mercenaires fidjiens), Global Contingency Projects Group, Global Impact (canadienne), Global Studies Group et Global Options (états-unienne). Ce sont des noms rassurants, qui transmettent au client la capacité de le servir complètement, de l'approvisionnement au tueur à gages.

Une deuxième invasion de l'Irak a commencé. Au moins 20.000 « opérateurs de sécurité » ont secondé les troupes régulières, souvent se substituant à elles dans les tâches les plus délicates et difficiles. Leur présence a été très discrète et peu visible, jusqu'à ce que la résistance irakienne ne commence à s'en occuper, les désignant comme un élément central de la stratégie d'occupation états-unienne

En interne, ces entreprises sont organisées selon les règles des multinationales de la globalisation. On peut lire sur l'un de leurs sites : « La Blackwater Security Consulting ne t'embauche pas, elle te prend sous contrat en tant que travailleur indépendant »... La même philosophie est valable pour la DynCorp – aujourd'hui filiale de Computer Sciences Corporation – dont les annonces sont précédées par la phrase « Recherche de personnel spécialisé pour le compte du département d'Etat américain ».

(...)

Il est important de souligner que ces entreprises pratiquent une grille des salaires très rigide, très diversifiée selon la nationalité : les Irakiens (pas moins de 14.000 travaillent pour l'anglaise Erynis) reçoivent

150 dollars par mois, les ressortissants de pays tiers (comme les Fidjiens ou les 700 Gurkhas népalais dépendant d'Armor Group) entre 1500 et 3000 dollars par mois, et les « internationaux » (le plus souvent Blancs) jusqu'à 15.000 dollars mensuels.

Plusieurs Compagnies militaires privées ont été fondées par des officiers supérieurs à la retraite (souvent anticipée) comme la Blackwater, créée en 1988 par des ex-Navy Seals, la Erynys, créée par Alistair Morrison, ancien officier des commandos anglais SAS, ou la MPRI, dans le conseil d'administration de laquelle siègent de très hautes charges de l'armée américaine converties au privé.

(...)

Puisqu'il s'agit de sociétés qui opèrent sur le marché, elles demandent un CV qui illustre au mieux le professionnalisme des candidats, c'est-à-dire, puisqu'il s'agit de mercenaires, leur aptitude à tuer et à torturer. Le président de la Blackwater, Gary Johnson s'expliquait récemment ainsi dans le *Guardian* : « Nous pouvons aller au bout du monde pour trouver nos professionnels. Les commandos chiliens, par exemple, sont très, très professionnels et s'insèrent très bien dans le système Blackwater ». En effet, la société de Gary Johnson a recruté à Santiago pas moins de 122 parmi les quelque 400 vétérans d'une milice privée du pays, le mystérieux « Grupo Tactico »... Il s'agissait pour la plupart d'anciens *Boinas Negras* (Bérets noirs) – une unité spéciale des forces armées chiliennes – et de *Marineros*, un corps spécial de Pinochet. Beaucoup parmi eux étaient restés au chômage à la suite de la discrète épuration effectuée par Ricardo Izurieta, le successeur de Pinochet à la tête des forces armées chiliennes en 1998. Plusieurs officiers qui avaient eu un rôle dans la répression furent contraints à la démission. Nul doute qu'ils ont retrouvé leur « utilité » quand la Blackwater a reçu la concession de la gestion des camps de prisonniers de Guantanamo et de l'entraînement de la police haïtienne...

Visitez le site de NdA Press : <http://www.ndanet.it/home.php>

Amnistia.net-Les enquêtes interdites – journal édité par Amnistia.net, SARL de presse au capital de 3200 eur
111, rue Ordener 75018 Paris – RCS Paris B 432 308 849 – directeur de la publication : Corrado Balocco – ISSN : 1624-7671. © *amnistia.net* 2004

Abonnements

Par carte bancaire sur notre site web (<http://www.amnistia.net>). Par chèque : remplissez le bulletin ci-dessous

Bulletin d'abonnement

à nous faire parvenir avec votre règlement par chèque à l'ordre de *amnistia.net*
Je souhaite m'abonner au site *amnistia.net* et à la revue *Les enquêtes interdites*

- abonnement annuel au site *amnistia.net* et à notre revue *Les enquêtes interdites* (12 numéros par an) en format PDF : 50 euros
 abonnement de trois mois au site et à notre revue en format PDF : 18 euros

nom prénom

adresse

.....

code postal ville pays

e-mail

***amnistia.net* – 111 rue Ordener – 75018 Paris – mail : redaction@amnistia.net**

Toutes les informations sont obligatoires. Les informations qui vous concernent sont destinées à Amnistia.net, dans le but de vous inscrire sur notre liste d'abonnés. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, adressez vous à : Amnistia.net, 111 rue Ordener, 75018 Paris, mail : redaction@amnistia.net.